

Education

Une formation commerce bientôt proposée à Vesoul

En Vesoul



■ Une nouvelle formation post-bac sera proposée à Vesoul en septembre. Elle est spécialisée dans le commerce et la distribution.

en 1^{ère} page

Le commerce, ça s'apprend

Une nouvelle formation post-bac sera proposée à Vesoul en septembre prochain. Elle est spécialisée dans le commerce et la distribution.

Manager de rayon, manager des ventes, chargé de clientèle, conseiller commercial, ou bien adjoint responsable de magasin. Voilà les métiers auxquels prépare la nouvelle formation proposée - à la rentrée de septembre - par la chambre de commerce et d'industrie de Haute-Saône. L'intitulé exact ? « Gestionnaire d'unité commerciale, spécialisé commerce-distribution ». Il s'agit d'un diplôme de niveau bac +2, reconnu par l'État, et dispensé en apprentissage. Unique en Haute-Saône. « L'alternance, l'apprentissage, est une autre façon d'étudier : c'est un plus ! Les allers et retours entre l'entreprise et l'école ne font qu'ajouter à l'expérience professionnelle », explique Dominique Landry, la directrice du CFA ISA, l'institut supérieur d'apprentissage. Concrètement, les jeunes passeront deux jours à l'école, le reste en entreprise. Cette forma-

tion est déjà dispensée à Besançon, Montbéliard, Lons-le-Saunier et Dole. « Au niveau régional, cette formation a fait ses preuves : le taux de placement est de 80 % dans les six mois qui suivent la fin de la formation, 70 % dans l'entreprise d'accueil », indique Lydia Wilmin, responsable du pôle Bachelor des CCI. Preuves ainsi qu'elle répond à la fois aux attentes des étudiants mais aussi aux besoins des entreprises. « On a fait une étude de marché pour savoir si les entreprises haut-saônoises étaient intéressées. C'est une offre très ancrée dans notre territoire », souligne Caroline Astier, la directrice générale de la CCI. À l'échelle du département, onze entreprises se sont d'ores et déjà engagées à prendre des apprentis en septembre prochain, dont certaines pour plusieurs postes. L'enseigne Leclerc en fait partie. « Les managers de rayon sont parfois de véritables chefs d'entreprise, surtout quand les rayons génèrent dix millions de chiffre d'affaires », témoigne Eric Martinez, le directeur de la grande surface de Pusey. Grosso modo, il s'agit pour un tiers de postes dans la grande distribution alimentaire, un tiers pour les grandes surfaces spécialisées (bricolage, sports...) et un tiers de commerces avec une taille plus réduite.



■ En Haute-Saône, onze entreprises se sont d'ores et déjà engagées à prendre des apprentis à la rentrée de septembre. L'enseigne Leclerc en fait partie (notre photo). Photo Dominique ROQUELET

Les étudiants peuvent d'ores et déjà s'inscrire à cette nouvelle formation. Deux avantages pour eux : une rémunération entre 60 et 80 % du Smic, et l'exonération des frais de scolarité. Il n'y a pas de préférence quant à la filière suivie pour le baccalauréat, certains pouvant même être professionnels voire technologiques. Vingt places sont disponibles.

G.Ch.

Contact : Sandrine Diez, tél. 03.84.96.71.21 ou e-mail : sdiez@haute-saone.cci.fr

Plus d'opportunités pour l'étranger

► L'école de gestion et de commerce de Vesoul adhère désormais au nouveau programme Erasmus+. Il sera mis en place à la rentrée de septembre. « Pour partir à l'étranger, les étudiants bénéficieront de plus de moyens et de plus d'opportunités. » En plus de permettre aux étudiants d'effectuer un stage ou des études à l'étranger, ce nouveau programme leur accordera d'une part une bourse qui sera calculée en fonction du coût de la vie du pays dans lequel ils effectuent leur stage. « D'autre part », explique-t-on du côté de l'école de commerce, « Erasmus+ permettra aux jeunes diplômés du réseau EGC d'effectuer un stage durant l'année qui suit l'obtention de leur diplôme ».